



## Conseil économique et social

Distr. générale  
24 novembre 1998  
Français  
Original: anglais

---

### Commission de statistique

#### Trentième session

1er-5 mars 1999

Point 6 de l'ordre du jour provisoire\*

#### Indices statistiques des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment

## Rapport sur les statistiques relatives à la pauvreté

### Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique, en annexe à la présente note, le rapport du Groupe de Rio sur les statistiques relatives à la pauvreté (Organisateur : Brésil), qui comprend également les conclusions d'un séminaire tenu récemment sur les statistiques relatives à la pauvreté, organisé conjointement par le Brésil et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). La transmission dudit rapport à la Commission répond à la demande formulée par celle-ci à sa vingt-neuvième session<sup>1</sup>, ainsi qu'à la demande formulée par le Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistique et la coordination à sa dix-neuvième session [E/CN.3/1999/20, par. 25 et 13 c)].

La Commission de statistique est invitée à déterminer si le mandat du Groupe est délimité avec suffisamment de précision et si ses objectifs sont clairs et réalisables. Elle voudra peut-être aussi faire part de ses observations concernant les activités futures du Groupe.

---

\* E/CN.3/1999/1.

<sup>1</sup> *Documents officiels du Conseil économique et social, 1997, Supplément No 4 (E/1997/24), par. 67, alinéas d) et e).*

## Annexe

### Rapport sur les statistiques relatives à la pauvreté

#### Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Résumé des activités et principales conclusions .....	1–9	3
II. État d'avancement des travaux .....	10	4
III. Activités futures du Groupe de Rio sur les statistiques relatives à la pauvreté .....	11	4

## I. Résumé des activités et principales conclusions

1. Le principal objectif du groupe d'experts du Groupe de Rio sur les statistiques relatives à la pauvreté était de tirer parti de l'expérience et des préoccupations de divers groupes et organisations qui, dans le monde entier, s'emploient à évaluer, à interpréter et à exploiter des statistiques relatives à la pauvreté, en particulier lorsque ce travail est effectué soit par des bureaux de statistique soit en étroite collaboration avec eux.

2. Le recensement des indicateurs, des méthodes et des sources de données utilisées devrait permettre d'établir un document ou des rapports pour faire le point des connaissances actuelles en matière de mesure de la pauvreté, ainsi que des procédures courantes et des méthodes les mieux adaptées. Il devait également permettre de cerner les principales difficultés rencontrées, donc de faciliter la coopération entre les experts travaillant sur des problèmes ou des thèmes voisins et, partant, d'améliorer la qualité des mesures et d'en accroître l'utilité.

3. En 1996, le Groupe de travail de la Commission de statistique sur les programmes internationaux de statistique et la coordination a décidé que le Brésil présiderait le groupe d'experts et que la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) assurerait les fonctions de secrétariat. Depuis, deux réunions ont été tenues, la première à Santiago, du 7 au 9 mai 1997, et la seconde à Rio de Janeiro, du 13 au 15 mai 1998. Deux documents contenant un bref compte rendu et les documents de travail de chaque séminaire ont été publiés. On peut les consulter sur le site Web <<http://www.ibge.org/poverty>>. On trouvera dans les paragraphes 4 à 9 ci-après les principales conclusions de ces deux séminaires sur les statistiques relatives à la pauvreté.

4. Les mesures de la pauvreté les plus fréquemment employées et les plus importantes se divisent en trois rubriques :

- a) Mesures de la pauvreté absolue;
- b) Mesures de la pauvreté relative;
- c) Mesures de la pauvreté subjective.

S'agissant de la pauvreté absolue, les indicateurs les plus fréquemment utilisés sont le seuil de pauvreté et l'existence de besoins élémentaires non satisfaits. Les mesures de la pauvreté absolue servent surtout dans les régions en développement et celles de la pauvreté relative dans les régions développées. Les données d'expérience sont plus rares en ce

qui concerne la pauvreté subjective, qui n'est mesurée que depuis peu.

5. Les problèmes méthodologiques auxquels se heurte le plus souvent la démarche fondée sur l'insuffisance du revenu ou de la consommation (seuils de pauvreté) touchent le plus souvent les points suivants :

- a) Établissement de normes;
- b) Mesures des normes;
- c) Problèmes théoriques et pratiques liés à la mesure du revenu et de la consommation des ménages;
- d) Dépenses sociales de l'État;
- e) Équivalences en matière de consommation et économies d'échelle;
- f) Indicateurs de la pauvreté.

6. Les problèmes méthodologiques auxquels se heurte la méthode fondée sur les besoins élémentaires non satisfaits concernent le plus souvent les points suivants :

- a) Sélection d'indicateurs sociaux et définition de seuils;
- b) Constitution des agrégats;
- c) Comparaisons dans le temps et dans l'espace;
- d) Cartes et systèmes d'information géographique relatifs aux besoins élémentaires non satisfaits.

7. Les principaux problèmes méthodologiques que pose la mesure de la pauvreté relative sont à peu près les mêmes que ceux auxquels se heurte la méthode fondée sur le seuil de pauvreté. Ce qui les différencie tient au fait que le budget normatif est établi non pas en fonction de l'analyse des ressources nécessaires pour satisfaire les besoins élémentaires mais en fonction de la répartition du revenu au sein des ménages.

8. Les quatre principales sources de données sont sans aucun doute les suivantes :

- a) Enquêtes sur les ménages;
- b) Recensements de population;
- c) Comptabilité nationale;
- d) Registres de l'administration.

Dans les enquêtes sur les ménages, on peut constater une différence très nette entre les pays où il y a des enquêtes périodiques auprès des mêmes groupes témoins et ceux où il n'y en a pas. Dans l'un et l'autre cas, l'expérience acquise en matière d'analyse longitudinale porte en général sur un laps de temps très court. Par ailleurs, il importe de noter que,

très souvent, la mesure de la pauvreté stimule considérablement la production de statistiques. Malgré tout, les données disponibles restent très insuffisantes par rapport au développement des besoins.

9. Il est essentiel de distinguer les indicateurs synthétiques de la pauvreté (pourcentage de la population touchée, disparité des revenus, etc.) des données statistiques de la pauvreté. Un indicateur synthétique de la pauvreté répond, comme c'est le cas dans de nombreux domaines de la statistique, à la demande d'un système politique qui veut déterminer l'ampleur du problème et suivre les résultats des politiques adoptées au moyen d'un indicateur synthétique (taux de croissance du produit intérieur brut, taux de chômage déclaré). Les statistiques de la pauvreté répondent à la demande de ceux qui conçoivent des politiques et en suivent les résultats à l'aide de données ventilées. Il est reconnu que lorsqu'on applique un indicateur, il fait le plus souvent apparaître que les ménages pauvres constituent un groupe extrêmement hétérogène qui exige des combinaisons variées de politiques générales. C'est pourquoi, en matière de statistiques relatives à la pauvreté, l'objectif recherché est d'établir des relations de cause à effet, qui font généralement intervenir des variables comme l'éducation, l'emploi, la répartition des revenus, la démographie et la répartition géographique de la population.

## II. État d'avancement des travaux

10. Lors du séminaire de Rio de Janeiro, le Groupe a travaillé essentiellement sur les thèmes suivants :

- a) Politique et estimations relatives à la pauvreté;
- b) Aspects méthodologiques;
- i) Estimations régionales relatives à la pauvreté;
- ii) Critères normatifs;
- iii) Actualisation du seuil de pauvreté;
- iv) Utilisation et types de barèmes d'équivalence;
- v) Caractère hétérogène de la pauvreté;
- vi) Qualité, quantités et prix des articles sur lesquels portent les dépenses;
- vii) Différents groupes de pauvres suivant les indicateurs utilisés;
- c) Sources de données statistiques :
  - i) Estimations établies à partir de plusieurs sources;
  - ii) Enquêtes périodiques auprès d'un groupe témoin;

- iii) Estimations établies à partir de plusieurs enquêtes;
- iv) Processus de prise de décisions et amélioration des sources de données statistiques.

## III. Activités futures du Groupe de Rio sur les statistiques relatives à la pauvreté

11. Les participants de la réunion de Rio de Janeiro doivent recevoir un rapport sur la réunion et un document établi par le Président. Un document sera publié ultérieurement pour présenter les principaux résultats des deux séminaires. Compte tenu de la progression des activités du Groupe et de l'intérêt manifesté par les participants, le Président et le secrétariat décideront s'il convient d'organiser une nouvelle réunion